

DOCUMENT 29 : EXTRAIT D'UN MANUEL DE CIVILITE (CALVIAC, 1559) :
LES MANIERES DE TABLE

L'enfant estant assis, s'il ha une serviette devant luy sur son assiette, il la prendra et la mettra sur son bras ou espaulle gauche, puis il mettra son pain du costé gauche et le couteau du costé droit, comme le verre aussi, s'il le veut laisser sur la table et qu'il ait la commodité de l'y tenir sans offenser personne. Car il pourra advenir qu'on ne scauroit tenir le verre à table ou du costé droit sans empescher par ce moyen quelqu'un, ou d'attaindre au plat, ou d'avoir ses commoditez. Et pourtant il fault que l'enfant ait la discrétion de cognoistre les circonstances du lieu où il sera. Le plus souvent en France on ne tient point le verre à table, parquoy, d'autant que c'est principalement pour les François que icy j'ay escript ce petit livre, ne sera de besoing d'incister plus longuement sur ce poinct.

Cela fait, l'enfant tiendra son corps droit avec une juste et honneste mesure, sans se panser et tenir courbé sur sa viande, ne aussi trop renversé, comme s'il regardoit au soulliveau de sa chambre, comme font les pensifs et ceux qui ayment trop ou mesprisent la viande que leur est présentée.

Il ne faut point qu'il se verse en sa chaire ou escabelle, ne qu'il bransie les jambes ou les remue, ou les cuisses, tantost l'une tantost l'autre (si non que le propos que l'on pourroit tenir luy contrainct) : car ceste contenance n'est pas moins deshonneste que odieuse aux assistants. (...)

En mangeant, comme l'enfant ne doit point estre trop honteux à prendre honnestement ce que luy faut, aussi ne faut-il point qu'il face comme un tas de gourmans qui tiennent tous-jours trois morceaux au lieu d'un, l'un à la bouche, l'autre à la main, et le troisiemes desyeux au plat ou à l'assiette. Mais il doit prendre le premier qui luy viendra en main de son tranchoir. Et après que ce qui est sur son assiette sera finy, ou quand il en vouldra prendre au plat, si cela luy est permis et en usage, il prendra de la chaire qui est de son costé dans le plat, sans l'avancer jusques à choisir les plus frians morceaux, lesquels il doit laisser à plusgrans que soy, et puis en couppera sur son tranchoir.

Que s'il y a des sauces, l'enfant y pourra tremper sa chaire après les autres. Que si les autres y trempent leur pain, il pourra aussi tremper honnestement. et sans tourner de l'autre costé après qu'il l'aura trempé de l'un, ny le gadrouiller dedans le plat. Et n'y doit point tremper des grandes pièces ou morceaux de pain à la rustique, ne ceux auxquels il aura une fois mordu, ne y retourner trop souvent, car tout cela n'est pas moins deshonneste que sot ou dissolu. (...)

Source : Calviac, *La nouvelle civilité pour les enfants*, édition de 1559. Publié par: A. Franklin, *La civilité* (...), t. 2, Paris, 1908, pp. 198-206.

Davantage les Allemands usent de cuillères en mangeant leur potage et toutes les choses liquides, et les Italiens de fourchettes. Et les François de l'un et de l'autre, selon que bon leur semble et qu'ilz en ont la commodité. Les Italiens se plaisent aucunement à avoir chacun son couteau. Mais les Allemands ont cela en singulière recommandation, et tellement qu'on leur fait grand desplaisir de le prendre devant eux ou de leur demander. Les François au contraire : toute une pleine table de personnes se serviront de deux ou trois couteaux, sans faire difficulté de le demander, ou prendre, ou le bailier s'ilz l'ont. Par quoy, s'il advient que quelqu'un demande son couteau à l'enfant, il luy doit bailier après l'avoir nettoyé à sa serviette, en tenant la poignée en sa main et présentant le manche à celui qui le demande : car il seroit deshonneste de le faire autrement.